MASTER 2

Dates du stage

La période de stage ne peut couvrir la période d'enseignement : CM et TD / Examens / Rattrapages / Révisions par décision du Conseil de Faculté du 14/10/2021.

Seules les dérogations suivantes sont envisageables :

» Les étudiants de M2 pourront déroger à cette règle en plaçant leur stage de manière à pouvoir suivre leurs cours.

Votre stage pourra s'étendre au maximum jusqu'aux dates suivantes sans dérogation possible :

- Pour les M2 UVSQ : la période de stage prend fin au plus tard le 30 novembre 2025
- Pour les M2 SACLAY : la période de stage prend fin au plus tard le 30 novembre 2025

Enseignant- Référent

Un contact préalable doit être établi avec l'enseignant-référent afin de l'informer de votre stage sauf pour l'IEJ.

Ce dernier devra nécessairement être votre responsable de parcours.
Contacts : Enseignants responsables de la mention